

MAIRIE DE BANNANS

BULLETIN D'INFORMATION N° 207

Réf : 2020-034/LG

Bannans, le 16 avril 2020

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

Conformément à l'affichage du 2 mars, nous vous confirmons que M. ROUZAUD, géomètre du Cadastre a annoncé sa présence à Bannans afin de procéder aux diverses constatations, assorties de mesurages, nécessaires à la mise à jour du plan cadastral.

Dans le cadre de sa mission, M. Rouzaud peut être amené à pénétrer dans les propriétés particulières, closes ou non, à l'exclusion de l'intérieur des habitations.

La fin de sa mission est prévue le 4 mai mais il est possible qu'il y ait un décalage lié à la crise sanitaire.

MASQUES DE PROTECTION

Dans la crise sanitaire que nous traversons, le masque est l'accessoire de protection incontournable.

Le port du masque sera sinon obligatoire, du moins fortement conseillé à partir du 11 mai, le 1er jour du déconfinement (sauf changement décidé par les autorités).

Malgré toutes les informations gouvernementales sur la disponibilité des masques, à ce jour on ne peut que constater l'impossibilité à s'en procurer puisque le peu de stock disponible est réservé aux soignants et c'est bien normal.

Fort heureusement, de nombreux bénévoles à travers tout le pays se sont lancés dans la fabrication de masques alternatifs en tissu.

A Bannans, nous avons la chance d'avoir un groupe de bénévoles qui fabriquent des masques en tissu depuis le début du confinement.

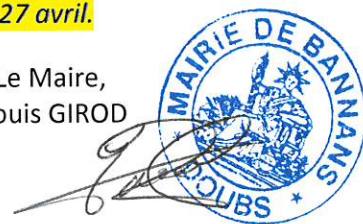
Jusqu'à présent, ils sont livrés au CCAS de Pontarlier qui en assure la distribution.

Compte tenu de la pénurie actuelle et de la nécessité de protéger le plus grand nombre, le groupe de Bannans souhaite donner un masque (lavable) à chaque habitant du village qui en fera la demande.

Nous saluons la généreuse idée de toutes ces bénévoles et nous les remercions. Elles ne comptent pas leur temps aussi bien pour produire que pour se procurer les indispensables tissus et élastiques.

3 tailles sont proposées → Homme / Femme / Enfant. **Si vous êtes intéressés, merci de renseigner le coupon ci-dessous** et le déposer dans la boîte de la mairie ou alors, répondre par mail à mairie.bannans@gmail.com **La réponse (papier ou mail) est attendue avant lundi 27 avril.**

Le Maire,
Louis GIROD



Nom :

Prénom

Adresse :

Nombre de masques souhaités : Dont homme : femme : enfant :